

## **Groupe de personnalités de haut niveau sur le calendrier de développement pour 2015 et au-delà : Réunion de Londres**

Source: <http://www.un-ngls.org/spip.php?article4148>

Le 7 novembre, les envoyés spéciaux des co-présidents du Groupe de personnalités de haut niveau (GHN) sur le calendrier de développement pour 2015 et au-delà et le Secrétariat du GHN ont organisé une séance d'information au siège des Nations Unies à New York pour présenter les résultats de la deuxième réunion du groupe, qui s'est tenue à Londres du 31 octobre au 2 novembre.

Cette réunion de Londres, qui avait pour thème général la pauvreté des ménages, a débuté le 31 octobre sous forme de séminaire. Ainsi, les membres du groupe ont pu écouter des experts universitaires aborder des points importants en matière de pauvreté et de développement durable, notamment en ce qui concerne les projections pour l'avenir dans le domaine économique et social, l'état de droit ou la gestion intelligente des ressources naturelles. Un débat à huis clos a suivi, le 1<sup>er</sup> novembre, pour parler de la pauvreté individuelle et de celle des ménages en se focalisant sur le développement humain. Enfin, le 2 novembre a eu lieu une journée de liaison avec la société civile, le secteur privé et la jeunesse. Organisée en partenariat avec ces trois groupes, elle comportait six tables rondes pour la société civile, une manifestation pour les jeunes, une table ronde pour le secteur privé ainsi qu'une réunion publique diffusée en direct sur Internet.

Le SLNG a organisé une [consultation en ligne](http://www.worldwewant2015.org/post2015hlp) pour le GHN. Celle-ci s'est déroulée en deux phases, du 19 octobre au 7 novembre. Un premier rapport de deux pages a été soumis au GHN le 30 octobre, avant la réunion de Londres. Un rapport final plus détaillé lui a été remis le 26 novembre. On peut les lire tous les deux à l'adresse suivante : <http://www.worldwewant2015.org/post2015hlp>.

### **Compte-rendu des envoyés spéciaux des co-présidents et du Secrétariat du GHN**

Le 7 novembre, le Bureau du Président de l'Assemblée générale et les Missions permanentes de l'Indonésie, du Libéria et du R.-U. ont organisé une séance d'information au siège des Nations Unies à New York pour présenter les résultats de la deuxième réunion du groupe, qui s'était tenue à Londres. Les envoyés spéciaux des co-présidents du GHN, deux membres de son Secrétariat, à savoir Amina J. Mohammed et Homi Kharas, et John Podesta, membre du GHN, assistaient à cette séance, présidée par Mark Lyall Grant, Représentant permanent du R.-U. auprès des Nations Unies,.

Michael Anderson, envoyé spécial de David Cameron, Premier ministre du R.-U., a expliqué qu'un consensus sur les thèmes principaux est en train d'émerger parmi les membres du GHN : droits des filles et des femmes, meilleur accès à

l'énergie notamment par le biais des énergies renouvelables, infrastructures, une croissance économique créatrice d'emplois et qui englobe « ceux qui sont restés loin derrière », création d'un environnement habilitant et des conditions requises pour permettre l'autonomisation et la croissance, données de meilleure qualité pour une mise en œuvre améliorée et plus intelligente avec davantage de responsabilisation et de transparence, et partenariats plus nombreux afin d'impliquer un éventail plus large d'acteurs.

Desra Percaya, envoyé spécial du président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono, a expliqué que pour tous les membres du GHN, l'éradication de la pauvreté doit être l'objectif le plus important de tout programme de développement après 2015. Citant comme aspects et produits d'une croissance équitable et durable les opportunités d'emploi, des prestations accessibles et abordables pour les soins de santé, l'éducation, le logement, l'eau salubre, l'assainissement et autres services, M. Percaya a souligné que l'agenda de l'après-2015 doit s'inspirer des leçons tirées des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des enseignements qui émergent des graves défis auxquels font face le développement durable et la croissance économique au plan mondial.

Selon John Podesta, les membres du GHN, dont lui, sont tous d'accord sur le fait que les prochains objectifs de développement devront prendre une forme radicalement différente de celle qui avait présidé à l'établissement des OMD. M. Podesta a souligné que la tâche du Groupe est de définir une nouvelle vision englobant une prospérité durable pour tous, afin de répondre au défi qui lui a été lancé de « mettre fin à la pauvreté de notre vivant ». Il a également cité les conditions qui devront être réunies pour organiser un ambitieux calendrier pour l'après-2015, comme les partenariats mondiaux et un « engagement collectif ».

Pour que ce programme mondial « reflète les besoins réels de la planète en matière de développement », les membres du GHN envisagent tous qu'un processus « réellement consultatif » les guide dans la recherche d'un agenda de développement pour l'après-2015. « Ce que nous entendons par de réelles consultations, a expliqué M. Podesta, c'est de garder la porte ouverte et de communiquer de façon structurée avec la société civile, la philanthropie privée, la jeunesse, le secteur privé, les leaders d'opinion et par-dessus tout les sans-voix, y compris les plus pauvres d'entre les pauvres. »

Abdoulaye Dukule, envoyé spécial de la présidente du Libéria, Mme Ellen Johnson Sirleaf, s'est lui aussi focalisé sur une appropriation commune du processus de l'après-2015. Il est essentiel d'inviter la société civile et le secteur privé au dialogue pour la mise en œuvre éventuelle du cadre, a-t-il estimé, et aussi pour qu'il ait un impact positif. Se référant au fait que la présidente Sirleaf a jadis travaillé dans le domaine du développement, il a révélé qu'elle croit très fort aux consultations pour éviter « les problèmes qui apparaissent quand on impose des solutions aux populations sans leur donner les outils nécessaires pour modifier le processus »

La conseillère spéciale du Secrétaire Général pour la planification du développement après 2015, Amina J. Mohammed, a expliqué que la communication avait été l'une des préoccupations du GHN dès sa création, de même qu'incorporer les leçons tirées du processus des OMD, surtout en ce qui concerne l'appropriation nationale et le temps écoulé entre l'adoption des objectifs et le moment où les pays se sont activement engagés. Elle a présenté quelques-uns des processus relatifs à l'après-2015, comme le nouveau « Secrétariat unique », qui appuiera les initiatives du système onusien visant à terminer les OMD et à entamer le nouveau programme mondial de développement. Ce Secrétariat unique, abrité par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), comprendra Mme Mohammed, les Secrétaires généraux adjoints du PNUD et du DAES ainsi que le co-président du Groupe de travail sur les OMD. Son mandat est d'assurer un appui coordonné et cohérent en accord avec le principe de travail « Unis dans l'action » de l'ONU.

M. Kharas a évoqué le type de questions que le GHN examinera au cours de ses prochaines réunions. Ces questions leur permettront de tirer un premier bilan des OMD et de poser les bases nécessairement empiriques qui seront requises pour établir un calendrier pour l'après-2015. Le GHN vérifiera quels OMD ne seront pas « complètement atteints » d'ici 2015, quels sont ceux qui auront besoin d'être amendés ou portés à plus grande échelle dans le contexte des hautes ambitions du cadre de l'après-2015 et quels sont les nouveaux défis dont il faudra tenir compte (l'emploi, par exemple). M. Kharas a conclu sur une remarque pratique qui illustre le souci qu'a le GHN de trouver un équilibre entre le caractère ambitieux des nouveaux objectifs et la volonté qu'ils soient pratiques, abordables et techniquement réalisables.

### **Étapes suivantes et prochaines réunions**

La troisième réunion du GHN aura lieu à Monrovia (Liberia) au début février. Elle aura pour thème le développement national et abordera des questions telles que le rôle des gouvernements et des acteurs étatiques, la corruption, la sécurité et les États fragiles. Par la suite, la quatrième réunion, à Bali (Indonésie), se préoccupera des dimensions mondiales du développement, en particulier les partenariats mondiaux et les moyens de mise en œuvre. Elle aura lieu en mars 2013. Le GHN a l'intention de continuer à prendre langue avec la société civile et autres acteurs avant et pendant les prochaines réunions.

La première version du Rapport du GHN est attendue en mars 2013, suivie par une deuxième mouture en avril 2013 et un rapport final fin mai 2013.

### **Tables rondes de la société civile**

#### **Table ronde 1 : Emploi**

La première table ronde s'est demandée comment aborder sérieusement le problème de l'emploi, en particulier pour les plus pauvres. Les participants semblent tous avoir été d'avis que la création d'emplois était devenue une urgence, tant en termes qualitatifs que quantitatifs. Les membres de la société

civile ont fait remarquer que les débats devaient se tenir dans le contexte des droits de l'homme : l'emploi participe du développement durable, de l'éradication de la pauvreté et de la réalisation des droits fondamentaux. De ce point de vue, la promotion du « travail décent » semble cruciale, car celui-ci englobe les droits, la protection sociale et les partenariats.

En ce qui concerne le calendrier de l'après-2015, la société civile a soulevé un certain nombre de questions clés :

- garantir une vie décente : travail décent et alternatives décentes pour ceux qui ne peuvent travailler (protection sociale)
- explorer la possibilité d'inclure un objectif universel sur le travail décent dans le cadre de l'après-2015, avec des cibles sur la création d'emplois et la diminution du travail vulnérable, ainsi que des indicateurs sur l'inégalité entre les sexes, les femmes et les jeunes
- explorer comment de nouveaux emplois peuvent contribuer à un nouveau modèle de développement (p. ex. des emplois verts pour un développement durable).

La discussion s'est centrée principalement sur la protection sociale et un environnement habilitant pour le capital humain et les entreprises. À cet égard, un certain nombre de questions ont été soulevées et débattues : à qui incombe la protection sociale ? À l'État ou au secteur privé ? Quel type de protection ? Comment protéger le secteur informel tout en encourageant le passage au secteur officiel ? Comment supprimer les barrières à l'emploi, comme le manque d'éducation/de compétences utiles, le genre, les aptitudes etc. ?

Abordant l'emploi sous l'angle de la pauvreté, les participants ont suggéré que les pauvres tirent le gros de leurs revenus de petites entreprises, de l'agriculture et d'économies rurales. Il faut donc attirer l'attention sur ces secteurs. D'autres mesures méritent aussi d'être incluses : examiner quels sont les endroits où la croissance de la population est la plus forte, étudier l'emploi en termes de vulnérabilité plutôt qu'opposer informel et officiel, examiner quels types d'emploi ont les femmes, puisqu'elles accomplissent 80 pour cent du travail mais ne reçoivent que 10 pour cent des revenus, se pencher sur la question de l'équité dans le domaine de l'éducation et de la préparation, afin que la population jeune, en pleine expansion, puisse trouver du travail.

Pour conclure, les participants de la société civile ont souligné que si l'emploi vise l'atténuation de la pauvreté, le GHN ferait bien de réfléchir aux ponts à établir entre tous les domaines abordés lors de la table ronde et que cela devrait apparaître dans son analyse finale. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de ramener au premier plan des principes comme la participation, la non-discrimination et des démarches partant de la base. « Sans cela, nous n'aurons pas les résultats globaux de l'atténuation de la pauvreté. »

## **Table ronde 2 : Croissance inclusive**

La table ronde 2 s'est intéressée à un certain nombre de questions : quels sont les moteurs d'une croissance inclusive ? Comment le secteur privé contribue-t-il au développement humain ? Quels types de partenariat mettront fin à la pauvreté dans le cadre du développement après 2015 ?

Pour ce qui est des moteurs de la croissance inclusive, les membres de la société civile ont reconnu qu'une croissance non durable peut aggraver les inégalités. D'ailleurs, une croissance non durable n'est pas inclusive. L'égalité des sexes devrait faire partie du processus conduisant à une croissance inclusive. Même si elle peut être un moteur important, la croissance doit être participative et les populations marginalisées doivent pouvoir se faire entendre pour définir la voie vers le développement, ont encore souligné les participants. Pour qu'elle soit participative, la croissance doit permettre l'accès à l'éducation, la santé et l'information. Cette dernière semble particulièrement importante en matière de transparence et de mécanismes de responsabilisation. Pour autonomiser les citoyens, il faut que des informations exactes soient accessibles et utilisables.

Pour ce qui est du secteur privé, les membres de la société civile ont insisté sur la nécessité de réunir toutes les ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté et l'un des participants a suggéré que les modèles d'entreprise aillent plus loin que la responsabilité sociale et voient les pauvres comme des moteurs de la croissance et du progrès social. Un autre a fait remarquer que les entreprises sont motivées par le profit, au contraire de la société civile. Comment combler ce fossé ? Un troisième a expliqué que l'une de ses principales frustrations, c'est l'idée que les forces du marché fonctionnent à tous les coups. Or, si les conditions qui créent des inégalités sont déjà présentes, l'économie de marché ne fera que les exacerber plutôt que de promouvoir l'égalisation sociale. Certains ont souligné que le secteur privé devait se faire plus transparent, surtout dans ses relations avec les États fragiles. À cet égard, investir dans la participation, la responsabilisation et le renforcement de la gouvernance est un bon moyen d'apporter plus de stabilité à ces États.

Pour ce qui est des partenariats avec le secteur privé, les participants de la société civile ont insisté sur le fait que ce dernier peut non seulement se comporter en acteur responsable, mais qu'il peut commencer à réfléchir à certaines initiatives – et en prendre la tête – pour devenir partenaire dans l'éradication de la pauvreté. On peut arguer de l'avantage qu'il y a à investir dans la réduction de la pauvreté, par exemple avec des produits de bonne qualité venant de petits producteurs, ce qui permettrait de créer davantage de prospérité pour tous.

En conclusion, l'avis général était que l'adjectif « inclusive » accolé au mot « croissance » est d'une importance vitale, car cette dernière ne peut plus ignorer les inégalités. Et pour la stimuler, il est essentiel d'investir dans les

femmes. La société civile a aussi dit combien il était important d'investir dans des services essentiels comme l'accès à la justice ou le salaire minimum. Elle s'est aussi demandée s'il était nécessaire ou non de créer un objectif spécifique pour la réduction de la violence et la promotion de la paix. Elle a souligné l'importance extrême de l'environnement, surtout en ce qui concerne les ressources pour les générations futures.

### **Table ronde 3 : Autonomisation équitable**

À l'ouverture de la séance, la société civile a souligné que les femmes sont encore absentes des conversations sur le développement. Elle a également fait savoir qu'il était absolument nécessaire de se recentrer sur les citoyens eux-mêmes pour que le développement ait un sens. L'un des participants a fait remarquer que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne touchent pas la base et ne se préoccupent pas de la dégradation de l'environnement, de la faim et de l'absence de moyens de subsistance. Ces thèmes doivent se retrouver dans le nouveau cadre de développement et privilégier la base, ont réclamé les participants. À cet égard, ils ont suggéré trois points essentiels pour le cadre de l'après-2015 :

- 1) Il faut formuler des politiques d'orientation pour lutter contre la pauvreté, le changement climatique et les inégalités tout en privilégiant les femmes et les pauvres au niveau local.
- 2) Il faut promouvoir la justice sociale et des politiques qui améliorent les emplois et les moyens de subsistance.
- 3) La pauvreté doit être décentralisée pour permettre la mobilité sociale.

Le débat s'est ensuite tourné vers des politiques et pratiques qui pourraient promouvoir une autonomisation équitable et dont bénéficieraient ceux qui vivent dans la pauvreté. Pour l'un des participants, il faut insister sur la responsabilisation au niveau local et réclamer des comptes aux autorités locales sur la façon dont l'argent de l'aide est dépensé, la gouvernance et la participation des simples citoyens. Un autre a insisté sur le fait que le nouveau cadre de développement doit appuyer les modes de subsistance actuels, la préservation, les ressources naturelles et un plus grand accès à la microfinance, alors que pour un autre, tous ceux qui vivent dans la pauvreté doivent avoir les mêmes droits en ce qui concerne l'accès au développement. En outre, si les communautés ne participent pas à la création du nouveau cadre de développement, les objectifs et indicateurs seront faussés.

Un autre participant de la société civile a expliqué que les OMD ont apporté des améliorations là où les autorités nationales les ont adoptés et on peut mesurer les progrès à l'aune du financement gouvernemental. Il a aussi souligné certains points cruciaux pour le cadre de l'après 2015 : investir dans les femmes et les filles (éducation et formation), promouvoir la participation politique et le leadership des filles, et mettre l'accent sur les droits sexuels et génésiques (il est crucial de financer la santé sexuelle et génésique et l'accès à celle-ci).

La discussion s'est tournée vers la question de savoir s'il fallait ou non que ceux qui vivent dans la pauvreté intègrent un environnement officiel qui permettrait le développement. L'un des participants de la société civile s'est demandé si ce n'était pas risqué. Un autre a insisté sur le fait que ceux qui font partie du secteur informel n'ont souvent accès ni au financement ni à aucune protection et qu'on a besoin de programmes qui encouragent non seulement la croissance mais aussi la protection sociale. Un troisième a fait remarquer que le secteur informel occupe une place importante dans l'économie des pays pauvres et qu'en dépit de cela, on lui accorde trop peu d'attention.

Le groupe en a conclu que le terme « secteur informel » devrait être défini avec plus de précision. Ce secteur est autant urbain que rural et des riches comme des pauvres y participent, quoique pour des motifs différents. Les politiques et pratiques qui favorisent l'autonomisation économique devront lutter contre le changement climatique, éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, inclure les voix et les besoins des populations marginalisées, inclure les femmes et les handicapés et être nationales et internationales.

En ce qui concerne le processus, la prise de décision doit être participative, privilégier les droits, insister sur la bonne gouvernance, promouvoir la responsabilisation locale et inclure des outils pour les engagements financiers, afin d'obliger les pays à rendre des comptes. Pour ce qui est des économies informelles ou officielles, le groupe en est arrivé à la conclusion que, vu leur nombre dans les pays en développement, il est important d'aller trouver les travailleurs du secteur informel là où ils sont. Ces derniers devraient bénéficier des mêmes droits que ceux du secteur officiel, notamment en termes d'assurances et de comptes bancaires.

Quant aux indicateurs pour le cadre de l'après-2015, ils doivent émaner de la base et mieux englober les individus laissés pour compte par les OMD, notamment les femmes, les handicapés, les jeunes, les pauvres ruraux et autres groupes marginalisés.

#### **Table ronde 4 : Environnement, gestion des ressources et changement climatique**

Cette table ronde a abordé deux questions clés : quel rôle la gestion de l'environnement et des ressources naturelles joue-t-elle dans une réduction durable de la pauvreté ? Où situer le changement climatique dans le cadre de développement de l'après-2015 ? Un participant a lancé le débat en faisant remarquer que les populations dépendent des ressources naturelles et si l'on ne tient compte ni de celles-ci ni de l'environnement, le développement auquel nous sommes parvenus jusqu'à présent n'aura aucun sens. Les dirigeants du monde devraient donner une place prioritaire à la gestion de l'environnement et aux ressources naturelles.

Un autre participant a suggéré que la question environnementale est un élément très important des modes de subsistance ou de la sécurité et de la dignité humaines et qu'il faut donc l'envisager sous l'angle des droits de l'homme et de la civilisation. Pour le changement climatique, il faut tenir compte des populations les plus vulnérables (jeunes, femmes, personnes âgées, handicapés) et des pays les plus vulnérables. Il faudra examiner les causes structurelles de l'instabilité et de l'injustice lors de l'élaboration du nouveau cadre de développement en se fondant sur les principes de Rio de 1992.

Un participant de la société civile a insisté sur l'impact que la dégradation de l'environnement, le changement climatique et les catastrophes naturelles qui en découlent ont sur les femmes, aggravant leur vulnérabilité et leur pauvreté. Les femmes sont aussi victimes des conflits qui éclatent à cause de ressources naturelles limitées. Il est nécessaire d'incorporer la sensibilisation à la dimension de genre dans tous les objectifs, en plus d'un objectif individuel. Il faut considérer les femmes comme un élément clé de toute solution et les inclure dans les processus décisionnels en cours aux niveaux national et mondial. Si l'on se sert de la pauvreté des ménages comme étalon pour la discussion avec le GHN, il faut comprendre que celle-ci se vit de différentes manières, ce qui veut dire qu'on risque d'oublier ceux qui souffrent d'une pauvreté aiguë au sein même de la famille. Il est donc nécessaire d'avoir des données ventilées au niveau des ménages et cela doit aussi s'appliquer aux autres questions d'inégalité.

Un autre participant a suggéré de placer l'environnement durable au cœur même du développement si l'on veut que celui-ci touche un grand nombre de pauvres, car plus de la moitié d'entre eux vit dans des écosystèmes fragiles. De plus, le changement climatique impose une pression supplémentaire sur ces écosystèmes, qui risquent davantage de s'effondrer, exacerbant ainsi les problèmes que rencontrent les plus démunis. Les systèmes d'appui à l'environnement sont souvent un bien public en termes économiques et cela demande une gestion délicate. Les pauvres dépendent très directement de ces biens et lorsque ceux-ci ne sont pas bien gérés, ce sont les plus démunis qui en pâtissent le plus, surtout si ce sont des femmes.

Un participant de la société civile a insisté sur le fait que les inégalités en matière de consommation ne se limitent pas au changement climatique. L'utilisation des ressources entraîne aussi de grandes inégalités. On ne pourra sortir les gens de la pauvreté que si les pays les plus riches réduisent leur consommation. Comparant les taux de consommation, avec le Nord qui consomme plus de 75 pour cent de la production mondiale, un autre participant a dit qu'il fallait se préoccuper de l'équilibre entre les populations et la planète. Dans le nouveau cadre, les pollueurs devront payer ; ainsi on pourra modifier les schémas de consommation. L'extraction des ressources naturelles doit se faire de manière durable et respectueuse de la biodiversité. Un autre participant a suggéré que l'agenda de l'après-2015 aborde les questions de consommation, à savoir les liens entre la consommation dans le Nord et en Occident et la production dans le



Sud et l'Est. Ce sera très difficile, mais nous avons besoin d'une vision de l'avenir qui soit tentante et crée l'impression qu'il existe des possibilités et des raisons d'espérer.

Les participants étaient tous d'avis qu'une réduction de la consommation dans les nations les plus riches doit faire partie du cadre de l'après-2015, lequel doit être non seulement universel, mais ambitieux et transformateur. La science est le point d'ancrage de ce débat :

- 1) Il est nécessaire de renforcer les connaissances scientifiques à tous les niveaux et de les diffuser.
- 2) Il est impératif de préserver le savoir et la compréhension scientifiques dans les pays en développement.

Il faut réduire les inégalités, car ce sont les populations en marge de la société qui sont le plus durement touchées. En outre, il est nécessaire d'étudier les populations les plus vulnérables, dont les femmes, ainsi que les inégalités entre pays. En termes d'adaptation, il faut veiller à ce que les populations vivant dans les écosystèmes les plus fragiles aient les moyens de créer de la résilience. Les droits de l'homme et la relation entre les peuples et la planète doivent être au centre de ces discussions.

### **Table ronde 5 : Inégalité**

La table ronde 5 a abordé un certain nombre de questions clés : comment lutter contre l'inégalité pour promouvoir le développement inclusif ? Quelles leçons tirer du bilan des OMD ? Comment faire pour que les cibles nationales globales ne masquent pas des résultats différenciés dans le cadre de développement de l'après-2015 ?

La table ronde a débattu d'un certain nombre de questions qui couvraient la définition de l'inégalité, en particulier celle entre les sexes, et des réponses qu'on peut y apporter. La discussion a porté sur les responsabilités que le Groupe de haut niveau et la société civile doivent chacun assumer pour formuler un nouveau cadre de développement.

Les participants ont expliqué que de nombreux groupes différents sont victimes d'inégalités : les handicapés, les personnes âgées, les enfants et adolescents, les membres de groupes minoritaires, sans parler des inégalités entre les sexes. L'inégalité peut aussi être due au lieu où l'on vit : les communautés rurales peuvent être victimes d'inégalités et de marginalisation là où le développement est lent ou inexistant.

L'inégalité a de nombreuses dimensions, tout comme la pauvreté. Celle qui concerne les revenus est la plus apparente, mais il y a aussi l'accès aux opportunités économiques ou à des services comme la santé et l'éducation.

L'inégalité entre les sexes est sans aucun doute l'un des plus gros défis à surmonter, car elle empêche le développement des femmes et des filles et

représente un obstacle majeur à la réalisation des OMD. Les participants n'ont pas pu se mettre d'accord sur la question de savoir s'il fallait créer un objectif distinct pour l'inégalité ou l'inégalité entre les sexes, s'il valait mieux veiller à définir les grands piliers du cadre de développement de manière à ce qu'ils s'appliquent aux deux sexes (qu'ils soient économiques ou relatifs au développement humain, à la paix et à la sécurité) ou s'il fallait combiner les deux démarches.

Ils sont arrivés à un consensus sur l'importance d'avoir de bonnes données, ventilées par sexe, pour tous les objectifs, afin de mesurer les progrès et pour que la formulation des politiques et stratégies se fasse en connaissance de cause, que ce soit au niveau local, régional ou mondial.

Les participants étaient conscients des nombreux défis qui demeurent. Les femmes et les filles les plus pauvres risquent de ne pas bénéficier des progrès dans certains secteurs de l'économie ou de l'emploi. Il faut viser à une croissance inclusive, c'est-à-dire que chacun devrait bénéficier d'une économie en pleine croissance. Il est aussi important de progresser sur des questions comme les droits fonciers, à condition d'y ajouter des mesures qui appuient un meilleur accès à la santé.

Il est aussi important de lutter contre l'inégalité non seulement au niveau le plus bas mais aussi de manière à appuyer le développement de la population tout entière. Ainsi, certains pays ont fait de grands progrès pour généraliser l'accès à l'école primaire mais sans prévoir de transition vers l'enseignement secondaire. L'accès au financement est aussi problématique, surtout en Afrique. Les projets de microfinance donnent juste de quoi survivre, mais pas assez pour épargner ou faire des investissements qui permettent de passer au stade suivant.

En termes d'élaboration du cadre, les participants ont attiré l'attention sur un certain nombre de problèmes cruciaux : s'attaquer aux questions qui créent des divisions au niveau local, aborder les questions politiques (par exemple, la politique d'un pays – économique ou autre – qui peut avoir un impact sur d'autres pays), et veiller à ce que le cadre ait un sens et tienne compte du coût des mesures préconisées et des engagements financiers requis pour leur mise en œuvre. Il est nécessaire de consulter directement ceux qui ont l'expérience de la pauvreté et de l'inégalité. Tous estimaient qu'il faut mettre la barre plus haut au plan moral et éthique.

#### **Table ronde 6 : Santé, alimentation, eau, énergie, éducation**

Cette table ronde a abordé la question centrale : comment veiller à ce que tous, et en particulier les plus pauvres et les plus marginalisés, aient l'alimentation, l'eau, l'énergie, les soins de santé et l'éducation dont ils ont besoin.

L'allocation d'ouverture présentait un certain nombre de leçons tirées des OMD : les pourcentages ne constituent pas la meilleure manière de toucher les

populations et accorder trop d'importance aux statistiques peut freiner les progrès en termes de qualité. N'appliquer les cibles et objectifs qu'à certains aspects de la vie n'est pas non plus productif, car l'alimentation, l'eau, l'énergie ou l'éducation sont liés à bien d'autres questions (travail, protection de l'environnement, identité légale, logement décent etc.). Pour progresser réellement, il faut donc remettre ces objectifs dans le cadre global des droits de l'homme, ont affirmé les participants. Ils ont aussi souligné que sans une réelle participation à tous les stades de la conception et de la mise en œuvre d'un projet, celui-ci ne répondra jamais aux besoins des plus pauvres et des plus marginalisés.

Ils ont alors soulevé la question suivante : dans le cadre de l'après-OMD, peut-on envisager la participation de ceux qui vivent dans une pauvreté extrême non comme un ingrédient préliminaire mais comme un outil de longue durée pour sa mise en œuvre ? Impliquer véritablement les plus pauvres et faire appel à leur expérience et à leur intelligence représenterait une approche efficace et novatrice pour mettre fin à l'extrême pauvreté, ont-ils affirmé.

L'un des participants a demandé que l'on s'intéresse à la santé et à l'éducation, dans le cadre d'une approche fondée sur les droits et qui intègre les principes de responsabilisation, de transparence, de non-discrimination et de primauté du droit. Les droits sexuels et génésiques devraient entrer dans ce cadre, a-t-il ajouté, de même que la reconnaissance d'un accès universel à une éducation sexuelle complète et un accès universel à des services de santé sexuelle et reproductive. Pour ce qui est de la santé, un autre participant a mis l'accent sur la nécessité d'investir davantage dans la profession de sage-femme.

Un autre membre de la société civile a parlé de deux sujets importants pour le cadre de l'après-2015 : l'égalité et la qualité. Il a recommandé de cibler la communauté tout entière d'un seul coup au lieu de groupes spécifiques (citant l'exemple des latrines scolaires non seulement pour que les filles puissent accéder à l'éducation mais aussi pour permettre l'accès aux enfants handicapés). Il a aussi souligné qu'on aura un maximum d'impact si l'on cible d'abord les plus pauvres : le coût est plus élevé, mais l'impact humain est plus grand. L'implication de la communauté et la ventilation des données sont absolument cruciaux pour progresser vers l'accès et l'égalité, a-t-il conclu.

Un participant a décrit comment, en situation de crise, les personnes âgées sont systématiquement marginalisées dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et de la distribution d'eau, en dépit des services cruciaux qu'ils fournissent à leur communauté. Il a dès lors insisté sur la nécessité d'entrer en contact avec eux et de mieux comprendre leurs besoins. Il a aussi exprimé combien il était important d'assurer un socle de protection sociale pour tous les membres de la communauté.

Un membre du Groupe de haut niveau a parlé de la difficulté d'autonomiser les individus et les communautés pour qu'ils puissent pleinement participer et a reconnu qu'il fallait des données ventilées. Il a aussi expliqué que l'avenir résidait dans les partenariats public/privé ou avec la société civile. Il est essentiel de

trouver un équilibre entre les questions à long terme et les problèmes immédiats, a-t-il dit : certains systèmes de santé mettront au moins 15 ans à se mettre en place, mais entre-temps, il est vital de s'occuper de la santé de la population.

La table ronde a établi que les données joueront un rôle essentiel dans la définition du nouveau programme pour tout ce qui concerne la santé, l'alimentation, l'eau, l'énergie et l'éducation, et que pour cela, il faut une approche fondée sur les droits et partant de la base.

### **Table ronde du secteur privé**

Les membres du Groupe de haut niveau et les représentants de la communauté des affaires se sont dit heureux d'avoir l'occasion de dialoguer sur le rôle du secteur privé alors que le GHN entame ses travaux préliminaires.

La table ronde s'est d'abord intéressée à la difficulté d'établir un environnement habilitant qui mène à la création d'emplois et à la croissance du secteur privé afin d'aider à mettre fin à la pauvreté. Parmi les recommandations faites à cet égard, citons le besoin de développer les infrastructures pour améliorer l'accès au réseau routier, à la terre et à l'énergie, de mettre en place des systèmes éducatifs qui produisent une main d'œuvre qualifiée, formée et animée d'un esprit d'entreprise, d'autonomiser les femmes pour surmonter la discrimination, les barrières juridiques et leur manque d'accès au financement et aux terres, de garantir la primauté du droit et lutter contre la corruption, qui revient à taxer les plus pauvres à hauteur d'un billion de dollars, d'encourager les investissements étrangers directs dans les pays en développement afin de dépasser le stade de l'aide, d'insister sur des pratiques commerciales responsables, d'encourager l'innovation et les nouvelles technologies dans les pays en développement, au lieu de se contenter de transferts de technologie depuis les nations développées, et enfin de s'occuper du changement climatique et de la pénurie de ressources.

On a alors débattu du rôle des partenariats public/privé. Les participants ont insisté sur la nécessité de forger des partenariats qui soient plus importants, neufs et intersectoriels et de trouver des moyens plus efficaces de communiquer les résultats. De tels partenariats réclament davantage de confiance et de respect mutuel de la part des parties prenantes et les agences onusiennes devraient créer et faciliter un environnement qui leur soit favorable, ont ajouté les participants.

On a beaucoup insisté sur la nécessité d'une approche inclusive au cours de cette table ronde. Les compagnies locales, les femmes rurales et les petits exploitants agricoles doivent tous être englobés dans de tels partenariats et le secteur privé doit les intégrer dans ses modèles d'exploitation, ont affirmé les participants. Ils ont aussi exhorté les firmes privées à aller au-delà de la responsabilité sociale des entreprises pour que la lutte contre la pauvreté devienne un élément central de leur activité. Les participants ont ensuite déclaré que la société civile, les États et le secteur privé doivent collaborer pour créer une demande de biens et services éthiques et durables.

Afin d'encourager le secteur privé et de lui faire comprendre quel rôle il peut jouer dans l'éradication de la pauvreté, les participants ont dit qu'il fallait transposer le programme de l'après-2015 dans la langue des affaires, encourager les milieux financiers privés à accroître et mieux cibler les flux d'argent et appuyer les centres nationaux réunissant les agents et praticiens des partenariats public-privé.

Enfin, les nouveaux objectifs devront tenir compte des frontières planétaires, ont avancé les participants. Le secteur commercial a besoin d'un cadre qui lui convient et un environnement habilitant doit inclure des règlements et mesures incitatives intelligents.

Pour les étapes suivantes, de nouvelles séances de dialogue avec des membres du GHN sont recommandées lors de sa prochaine réunion, afin de poursuivre la discussion. Des recommandations seront faites au Groupe de haut niveau à travers des activités de liaison avec les firmes individuelles, les entreprises mondiales et les coalitions commerciales nationales.

## **Manifestation pour la jeunesse : Jeunes leaders, jeunes voix**

Le GHN voyait dans cette manifestation une occasion de discuter avec des jeunes et de voir le développement à travers les yeux du plus grand groupe démographique au monde : la moitié des habitants de la planète a moins de 25 ans (plus de 3,5 milliards d'individus) et 87 pour cent des jeunes vivent dans des pays en développement. Les jeunes sont un atout vital pour formuler et prendre le leadership de tout nouvel engagement en faveur du développement planétaire et pour s'attaquer à la pauvreté dans le monde entier. Or, ils sont touchés de façon disproportionnée par les problèmes les plus pressants de leur communauté et de leur pays, et ils sont tenus à l'écart des processus décisionnels et fréquemment ignorés comme ressource pour le changement et le développement.

La manifestation avait aussi pour but de donner aux jeunes l'occasion de démontrer leur compréhension du contexte dans lequel a grandi leur génération et d'offrir des avis pratiques et pertinents sur le processus de l'après-2015. Les jeunes ayant établi le cadre de la discussion, la nécessité de repenser l'éducation traditionnelle, afin qu'elle soit mieux adaptée au quotidien des jeunes et à la vie de leurs communautés, est apparue comme l'une de leurs principales préoccupations. Autre point soulevé : la pénurie d'emplois décents pour les jeunes, hommes ou femmes, qui entrent chaque année sur le marché du travail. L'un des jeunes participants a alors reconnu que ses congénères devaient être en mesure d'avoir les moyens nécessaires pour avancer dans leur carrière. Ces moyens sont entre autres le transfert de connaissances pour l'économie numérique et les compétences nécessaires pour accéder aux marchés et « identifier les tendances ».

L'un des jeunes représentants a fait la remarque suivante : « Vous rencontrez des jeunes qui ont grandi à l'ombre des Objectifs du Millénaire pour le développement et leurs avis et leurs opinions seront indispensables pour formuler, mettre en œuvre et évaluer de nouveaux objectifs. Et pour cela, il nous incombe de nous impliquer dans leurs défis, le développement, et célébrer leurs succès avec eux car les jeunes sont capables [...] »

Citant la pénurie d'emplois pour les jeunes, un autre représentant a déclaré : « Nous avons besoin de travail, bien sûr, mais en tant que jeunes, nous voulons des objectifs focalisés sur la création de nouvelles richesses dans nos communautés et dans notre propre pays. Des objectifs et des indicateurs qui nous faciliteront la tâche afin qu'une nouvelle génération puisse produire, créer de nouveaux marchés, dénicher de nouvelles chaînes d'approvisionnement pour nous permettre de contribuer aux solutions face à la pénurie d'emplois. »

Une intervenante a cité à titre d'exemple un projet de développement organisé par des jeunes dans son pays : pour pousser les enfants à reprendre leurs études, on leur a donné des lanternes solaires qu'ils ne peuvent recharger que dans la cour de l'école. Cette initiative a débouché sur la mise sur pied d'une coopérative villageoise qui a engagé de jeunes chômeurs pour construire des routes, une école, un hôpital et un réseau d'égouts souterrains. Elle comprenait aussi un volet garantissant des emplois pour être sûrs que les jeunes n'aient pas à trouver des alternatives problématiques si le travail venait à manquer. Le projet s'est ainsi attaqué au chômage et à divers autres problèmes, y compris l'autonomisation des femmes, le développement durable, l'éducation, la santé et l'hygiène.

Une autre représentante a déclaré que la santé était un aspect indispensable du développement humain : « Les jeunes devraient être à l'abri de toute maladie qui les empêche de vivre librement en société. Nous pensons sincèrement que parmi les nombreuses dimensions de la santé, les droits et la santé sexuels et reproductifs sont cruciaux pour autonomiser les jeunes et leur permettre de prendre des décisions avec intelligence. Les jeunes sont touchés de façon disproportionnée par les questions de santé sexuelle et génésique. C'est en Afrique que le taux de transmission du VIH est le plus élevé parmi les 16-25 ans et dans tous les pays en développement, les grossesses non voulues sont la principale cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans. Mais ces exemples ne font qu'effleurer les raisons pour lesquelles la santé sexuelle et génésique est une des clés du développement. C'est très précisément un outil qui peut autonomiser les filles et les jeunes femmes comme moi. »

Après deux séries de débats de dix minutes chacun, un certain nombre de points sont apparus :

**Pour ce qui est de veiller à ce que l'inclusion et l'innovation fassent partie du processus et du cadre de l'après-2015 :**

- Les jeunes sont des acteurs innovants, ils doivent participer au dialogue exécutif et devenir des partenaires clés du processus pour l'après-2015.
- Les jeunes doivent se trouver au centre de la conception et de la mise en œuvre des initiatives qui les ciblent.
- Nous devons procéder à des consultations avec la jeunesse et intégrer les jeunes et leurs perspectives dans celles qui sont menées actuellement au niveau des pays, entre autres recommandations.

**En ce qui concerne les éléments qui sont absents des OMD et que les jeunes souhaiteraient voir dans le calendrier pour 2015 et au-delà :**

- une approche du développement partant davantage de la base pour que les objectifs reflètent réellement les besoins des jeunes et emportent l'adhésion complète des populations ciblées ;
- une attention particulière au contexte d'après conflit et aux groupes vulnérables, y compris les femmes et les filles, les jeunes handicapés, les jeunes LGBT et ceux qui vivent dans des zones de guerre ;
- intégrer questions de genre et pauvreté des ménages et étudier comment la dynamique de genre intervient au niveau de la pauvreté au sein d'un même ménage, entre autres recommandations.

## **Réunion publique**

Le Groupe de haut niveau a conclu ses trois journées de conférence par une réunion publique, à laquelle ont participé plus de 250 représentants de la société civile. Ceux-ci ont émis des avis et exprimé leurs préoccupations pour l'après-2015. Le débat a également été animé sur Twitter, avec plus de 250 tweets dès la première heure. Même si la réunion s'est focalisée sur les questions de développement humain ou d'emplois et de moyens de subsistance, beaucoup d'interventions ont touché à un éventail de sujets bien plus large.

La réunion publique était animée par Duncan Green, en présence des membres du GHN Graça Machel (Afrique du Sud), Fulbert Gero Amoussouga (Bénin), Abhijit Banerjee (Inde), Gunilla Carlsson (Suède), Tawakel Karman (Yemen), et John Podesta (États-Unis), ainsi que la Conseillère spéciale du Secrétaire Général pour la planification du développement après 2015, Amina J. Mohammed (Nigeria) et l'auteur principal et secrétaire général du GHN Homi Kharas (Pakistan).

Ce dernier a commencé par décrire la vision du GHN : mettre fin à la pauvreté de notre vivant. Il a expliqué que le Groupe en est encore à débattre de ce que cela implique, et surtout de ce qui est réalisable et abordable. Les questions clés sont les suivantes : Quels éléments importants laissés inachevés par les OMD souhaitons-nous mener à bien ? Que voulons-nous changer ou modifier dans les OMD pour qu'ils correspondent mieux aux nouveaux défis du développement ? Que devons-nous ajouter ?

Après l'allocution d'ouverture, M. Green a donné la parole aux représentants de la société civile qui souhaitent intervenir, en leur donnant une quinzaine de secondes à chacun (vu le grand nombre d'intervenants). Simon Ross de Population Matters a été le premier à s'exprimer et il a soulevé la question du planning familial et du nombre croissant d'emplois pour les femmes. Kathrin Hagan, de l'Observatoire social de Genève, a dit que l'alimentation et la nutrition étaient des questions préoccupantes, surtout dans le cadre de la famille. Baby Milk Action a parlé de l'allaitement maternel, qui devrait avoir un impact positif sur tous les OMD. Pippi Gardener, jeune membre des Girl Scouts, a plaidé pour les droits de santé sexuelle et génésique, un représentant de Landesa a réclamé des droits fonciers assurés, surtout pour les femmes, afin d'améliorer les revenus, la production et les investissements et de lutter contre la pauvreté des ménages. Andrew Shepherd du Réseau Consultatif sur la Pauvreté Chronique (CPAN) a mis l'accent sur le fait que les défis à l'échelle planétaire ne peuvent pas tous se traduire par des objectifs mondiaux, car certains dépendent fortement du contexte et demandent une autonomie nationale, comme par exemple la législation sur le mariage et l'héritage, qui maintient les individus dans la pauvreté.

Judith Watts de l'Alliance internationale contre les MNT a souligné combien il était important d'intégrer la question des maladies non transmissibles (MNT) comme le diabète et le cancer dans tout cadre de développement pour l'après-2015, car ces dernières représentent une sérieuse menace pour la santé et donc pour le développement. « Les MNT peuvent plonger les gens dans la pauvreté ; la pauvreté peut provoquer des MNT », a-t-elle dit. Une représentante a parlé de l'inégalité de l'accès aux médicaments, surtout aux analgésiques. Elle a expliqué que selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants, 90 pour cent des analgésiques puissants sont prescrits dans environ 10 pays développés, dont le R.-U. Les autres contrées se partagent le reste. Nivi Narang, d'Every Child, a soulevé la question de la protection de l'enfance, en disant qu'il était inacceptable que chaque année, 1,5 milliard d'enfants subissent des violences et 223 millions d'entre eux soient violés ou victimes d'abus sexuels. Elle a proposé que la « protection soit un étalon pour tous les objectifs de développement ».

Les participants ont abordé des questions comme les conditions de travail dangereuses, la traite des êtres humains, la croissance inclusive, l'atténuation des comportements consuméristes (surtout dans les pays développés), les jumelages entre pays développés et en développement, les objectifs du développement durable, l'inclusion des handicapés, des jeunes, des femmes et des personnes âgées, la préservation des forêts tropicales, l'accès à l'information et aux données ainsi que la transparence, la main d'œuvre et les droits de l'homme, le rôle du bénévolat, et la protection sociale pour les communautés et sociétés du monde entier.

Beaucoup d'interventions avaient à voir avec le processus consultatif du calendrier de développement onusien pour 2015 et au-delà. Ainsi, une participante du Nigeria a parlé de l'importance de l'appropriation et déclaré que



les voix des citoyens de base, et surtout des femmes, n'ont pas été entendues. Au niveau rural, les consultations nationales doivent se faire sous forme de tribunaux, afin que les plus marginalisés puissent se faire entendre, a-t-elle souligné.

Étant donné le peu de temps accordé à chaque participant souhaitant s'exprimer, beaucoup d'interventions ont pris la forme de questions directes au GHN pour savoir comment il comptait traiter de tel ou tel thème ou problème dans le cadre de développement pour 2015 et au-delà. Citons quelques-unes de ces questions :

- « Comment le GHN va-t-il étudier l'impact de la croissance de la population et la réduire ? » (Population Matters).
- « Selon le GHN, quel devrait être le but principal d'un cadre pour l'après-2015 et pensez-vous déjà à son financement ? Envisagez-vous de nouvelles formes de financement, comme par exemple des taxes sur le secteur financier ? » (CAFOD).
- « Comment allez-vous tenir compte des diasporas, qui contribuent de manière non négligeable au développement (au plan financier) ? » (Comic Relief).
- « Comment intégrer les économies de subsistance dans l'économie mondiale ? » et « Comment assurer la protection des écosystèmes ? » (Commonwealth Human Ecology Council).
- « Comment faire bouger les choses après 2015, étant donné les multiples crises ? » (Voice)
- « Comment le GHN va-t-il demander des comptes aux gouvernements pour la prochaine série d'objectifs ? » (Bridge Leadership Foundation).

En guise de réponse, Mme Mohammed a rappelé à l'auditoire que les OMD ont encore trois ans devant eux et qu'il est possible de réaliser beaucoup de choses d'ici là. En principe, certaines des questions posées par les intervenants devraient être résolues d'ici 2015, et le nouveau cadre pourra se préoccuper davantage de prévention. Mme Karma a expliqué que le GHN va devoir rédiger des objectifs qui répondent aux besoins et aux avis de la société civile : « Nous avons besoin de vos voix, de vos rêves et de votre expertise », a-t-elle ajouté. Mme Machel a expliqué que le consensus général sur le cadre après-OMD était qu'il devait viser à mettre fin à la pauvreté de notre vivant, et que cela devait se faire de manière simple et pratique. Elle a ensuite repris une des questions posées plus tôt : « Comment est-ce que vous, membres du GHN, vous pouvez nous aider à présenter tout cela, pour que nous puissions aller en parler aux groupes avec lesquels (et non pour lesquels) nous travaillons ? » Elle a parlé de sa propre expérience, du temps où elle travaillait en tant que membre de la société civile, et du fait que les organisations de la société civile ont parfois tendance à considérer que leur propre agenda est plus important que les autres. « Si nous voulons mettre fin à la pauvreté de notre vivant, nous ne pouvons continuer à creuser chacun notre propre sillon », a-t-elle martelé, en demandant à la société civile de commencer à réfléchir à ce que nous pouvons faire mieux et différemment. Mme Carlsson a souligné qu'il était important d'inclure les sans-

voix et de recenser les secteurs oubliés. « Nous devons en savoir plus sur ce que veulent les pauvres », a-t-elle ajouté tout en faisant remarquer que ceux-ci ne souhaitent peut-être pas qu'on les décrive comme tels. Elle a conclu en disant qu'il fallait se focaliser sur la mise en œuvre et voir les individus comme des atouts. Mme Machel a opiné et soulevé la question suivante : « Pouvons-nous les appeler autrement que 'pauvre' ? » En outre, a-t-elle dit, « nous devons aussi nous débarrasser de l'attitude 'donateurs et récipiendaires.' Même les PMA ont quelque chose à offrir, ce sont des partenaires du développement. » Il faut remettre en question les systèmes et le vocabulaire qui prolongent les inégalités, a-t-elle conclu.

M. Podesta a fait remarquer que l'éradication de la pauvreté n'incombe pas seulement à l'ONU ou à certains États ; c'est la responsabilité de tous les acteurs mondiaux. La transparence et la responsabilisation sont aussi des éléments indispensables, selon lui, surtout en relation avec l'ODD 8 sur les partenariats mondiaux. M. Gero Amoussouga a cité deux catégories de mesures qui occuperont une place centrale dans la création d'une croissance inclusive : donner le pouvoir aux pauvres et s'organiser pour trouver les moyens de leur donner ce pouvoir. Il a insisté, dans ce cadre, sur l'importance d'éduquer, former et autonomiser les citoyens en leur apprenant comment prendre des décisions et en assumer les conséquences. Il a aussi dit combien il était important de veiller à ce que les pauvres aient accès aux services, non seulement de base mais à tout ce qui leur permet de produire et générer de la croissance. En termes d'organisation, les partenariats entre les États, le secteur privé, la société civile et les pauvres sont essentiels, a-t-il conclu.

Enfin, M. Banerjee a expliqué que le GHN ne peut pas garantir que tous les sujets abordés lors de cette réunion ou lors de futures réunions ou consultations seront repris dans le nouveau cadre, car trop d'idées ont été exprimées. « Nous pouvons vous assurer que nous échouons. Nous n'arriverons jamais à vous contenter tous. L'un des problèmes fondamentaux de ce processus, c'est qu'à la fin, on se retrouve avec un très petit nombre d'objectifs », a-t-il dit. Aussi a-t-il demandé aux membres de la société civile de ne pas nécessairement leur faire part de leurs propres idées mais de réfléchir à une hiérarchisation des objectifs. « Obligez-nous à inscrire dans les objectifs ce que nous rêvons d'obtenir, mais avec les mécanismes nécessaires pour les mettre en place, a ajouté M. Karman. Il est très important que ces objectifs deviennent des lois et des traités. Au plan international mais aussi local. »